

## Chiffres clés de la période sous revue

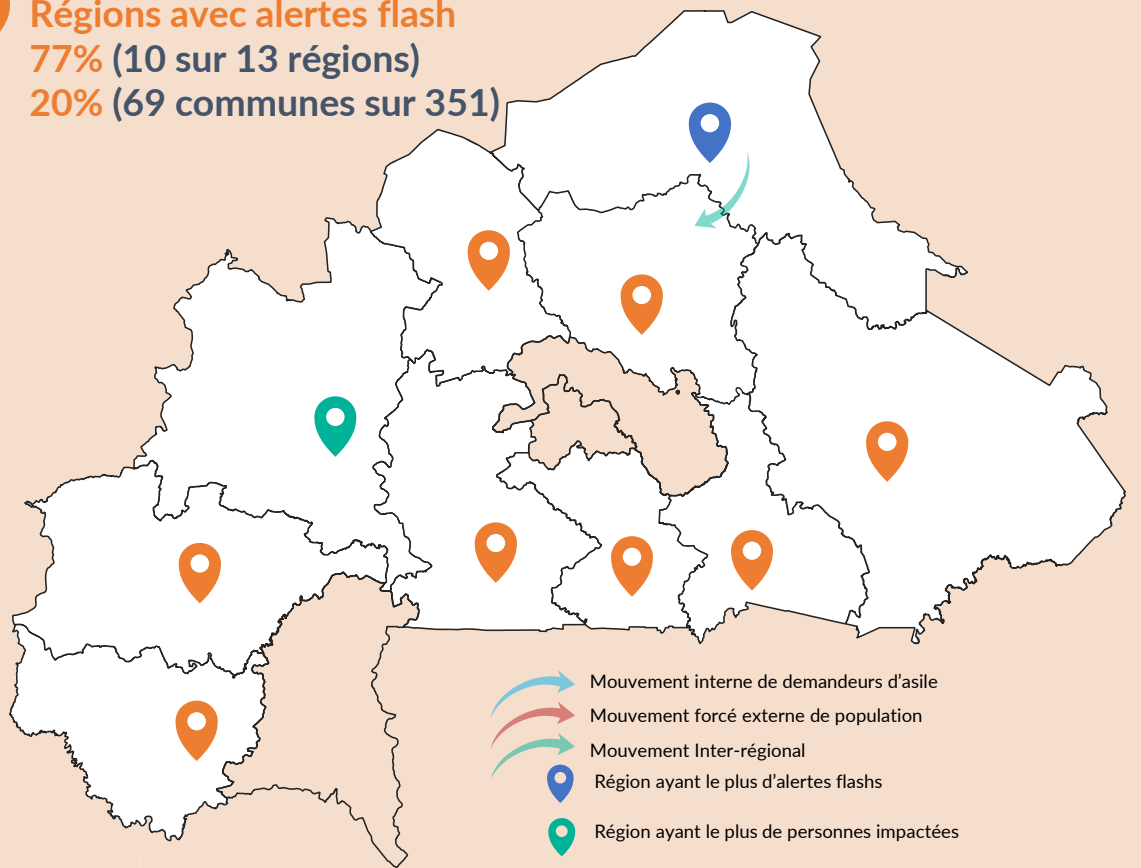


## Chiffres clés (Cumul annuel)



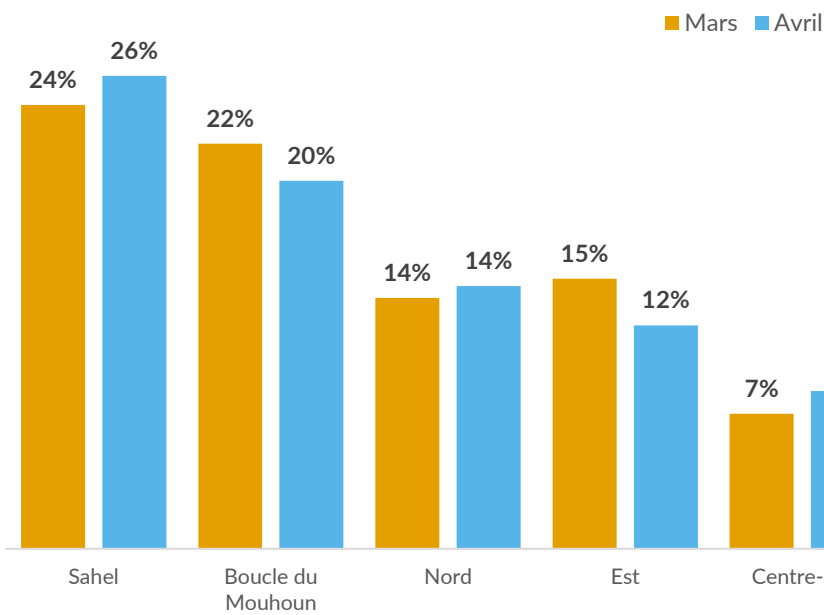
Hormis la Région du Centre, le dispositif de monitoring de protection inter-agences (P21) a couvert en avril 2024 toutes les 12 autres régions du Burkina Faso. Tout comme en mars, dans certaines communes le monitoring a été réalisé sur le terrain tandis que d'autres difficiles d'accès surtout dans les régions de l'Est, du Sahel, du Centre-nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est, les moniteurs ont fait le suivi à distance par téléphone, par le biais des mécanismes communautaires du fait des contraintes sécuritaires.

**Régions avec alertes flash**  
77% (10 sur 13 régions)  
20% (69 communes sur 351)



## Régions affectées

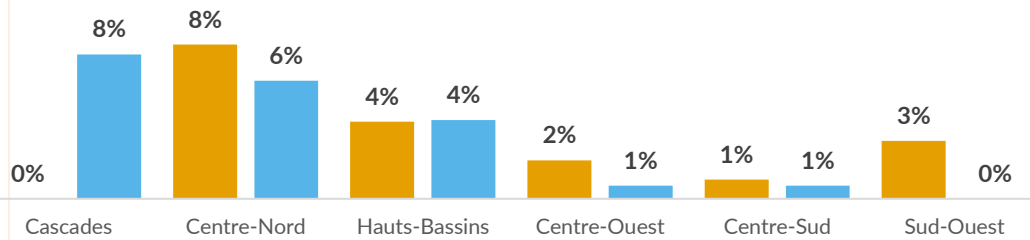
Répartition de nombre d'alertes flash



Au cours du mois, 141 alertes flash sont remontées par le dispositif de P21, contre 96 alertes en mars 2024, soit une hausse de 47%.

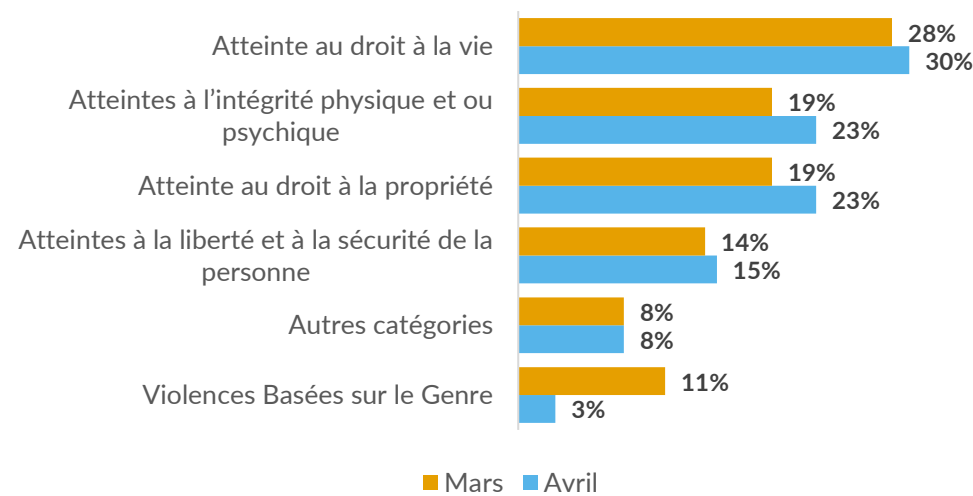
Les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et de l'Est totalisent 72% des alertes. Globalement, le nombre d'incidents rapportés a connu une hausse dans la quasi-totalité des régions par rapport au mois précédent.

Ainsi, en dépit de l'intensification des opérations de sécurisation du territoire, l'impact des incidents sur les populations civiles demeure préoccupant dans les régions prioritaires du plan de réponse humanitaire (HRP) 2024.



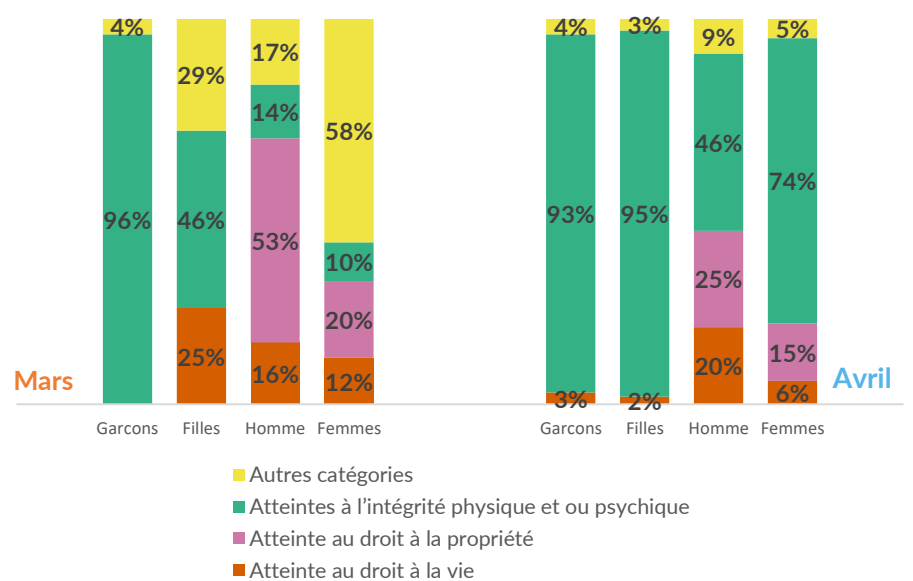
## Analyse comparative des catégories de violations

Les atteintes à l'intégrité physique et ou psychique ainsi que les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne, persistent comme risques majeurs de protection.



## Analyse comparative des personnes affectées

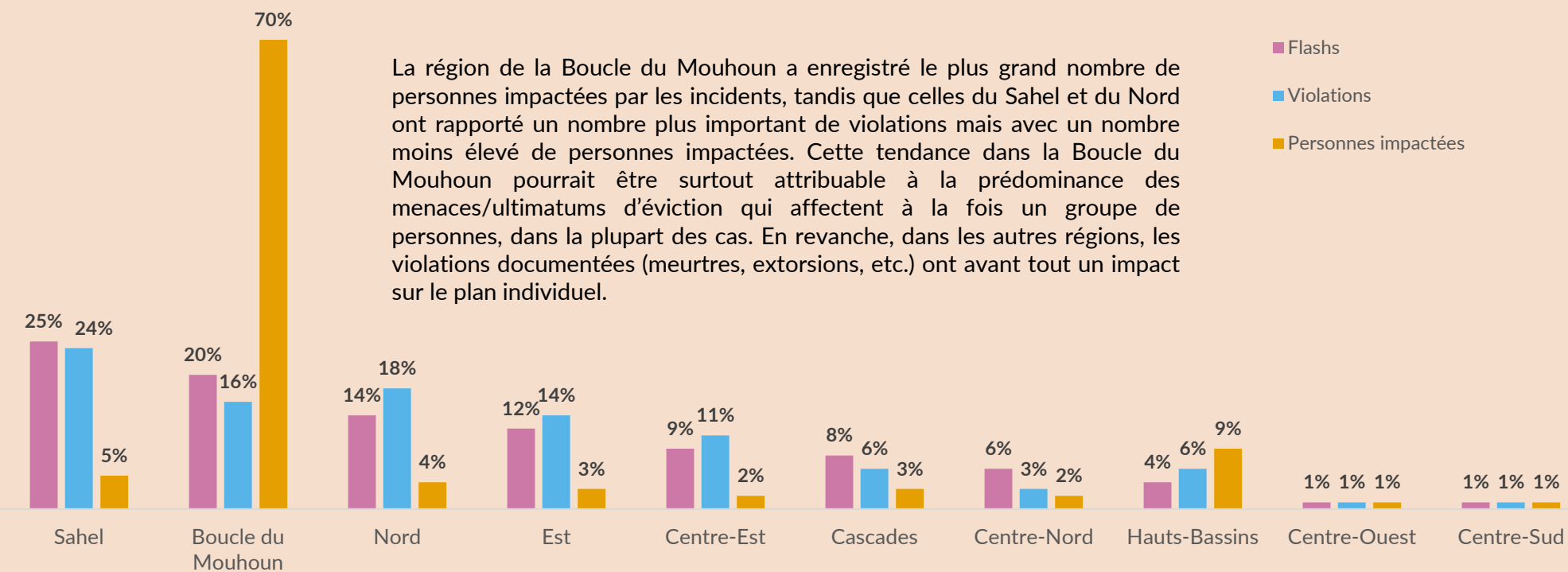
Répartition par genre



Comparativement au mois précédent, les données indiquent une hausse des violations pour l'ensemble des catégories. En dépit des efforts fournis par les autorités pour la sécurisation du territoire, l'environnement de protection reste délétère dans les zones à forts défis sécuritaires où les populations civiles continuent de payer un lourd tribut. En effet, par endroits, des sources communautaires rapportent que les groupes armés s'en prennent aux civils en réaction aux opérations des forces de défense et de sécurité (FDS), mais aussi sous forme de représailles du fait de l'enrôlement au sein des VDP ou encore pour décourager les retours des personnes déplacées dans des localités libérées par les FDS.

Les victimes des incidents sont constituées de 27% d'hommes, 20% de femmes, 26% de garçons et 27% de filles. Les atteintes aux droits à la vie et à la propriété ont impacté avant tout les adultes, et beaucoup plus les hommes comparativement aux femmes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont la cible principale des groupes armés en raison de leur implication dans la sécurisation du territoire. Par ailleurs, les femmes sont beaucoup plus impliquées dans la recherche de solutions alternatives aux problèmes alimentaires des ménages, ce qui les expose souvent notamment aux risques liés aux engins explosifs improvisés. Enfin, les garçons et les filles sont plus impactés par les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique par rapport aux adultes.

## Proportion des violations, personnes impactées par rapport au volume d'alertes flash collectées



La région de la Boucle du Mouhoun a enregistré le plus grand nombre de personnes impactées par les incidents, tandis que celles du Sahel et du Nord ont rapporté un nombre plus important de violations mais avec un nombre moins élevé de personnes impactées. Cette tendance dans la Boucle du Mouhoun pourrait être surtout attribuable à la prédominance des menaces/ultimatums d'éviction qui affectent à la fois un groupe de personnes, dans la plupart des cas. En revanche, dans les autres régions, les violations documentées (meurtres, extorsions, etc.) ont avant tout un impact sur le plan individuel.

■ Flashes  
■ Violations  
■ Personnes impactées

## Analyse des régions avec le plus de violations et personnes impactées

### Boucle du Mouhoun: Focus sur les top 5 catégories de violations

Catégorie des violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	1%	4%
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	2%	4%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	8%	11%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	100%	100%	89%	81%
Violences Basées sur le Genre	0%	0%	0%	0%
Autres catégories	0%	0%	0%	0%

### Boucle du Mouhoun: Focus sur les top 5 violations

Violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	0%	4%
Assassinat	0%	0%	1%	3%
Mort par engins explosifs	0%	0%	1%	1%
Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	2%	2%	6%	6%
Menace/Ultimatum	98%	98%	90%	81%
Autres catégories	0%	0%	2%	4%

### Sahel: Focus sur les top 5 catégories de violations

Catégorie des violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	1%	9%	21%	41%
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	44%	18%	53%	30%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	14%	18%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	11%	9%	0%	7%
Violations graves aux droits des enfants (MRM)	29%	56%	0%	0%
Autres catégories	15%	9%	13%	4%

### Sahel: Focus sur les top 5 violations

Violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Assassinat	2%	15%	11%	32%
Coup, blessure, mutilation	31%	16%	22%	18%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	7%	9%
Meurtres et mutilations	2%	16%	15%	17%
Extorsion/taxe illégale	15%	16%	0%	6%
Autres catégories	50%	37%	45%	18%

En dépit des difficultés de monitoring de certaines localités du fait des contraintes d'accès et de sécurité, une augmentation significative des incidents impactant les populations civiles est observée dans la plupart des régions. Ainsi, les violations du Droit International des Droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire sont rapportées quasiment au quotidien, particulièrement dans les régions prioritaires du HRP 2024. Certaines violations entraînent des vagues de déplacements forcés primaires de population, avec des besoins importants en protection. Certes, les opérations de sécurisation du territoire menées par les FDS/VDP suscitent de l'espoir. Néanmoins, la récurrence des menaces/ultimatums d'éviction dans les localités à hauts défis sécuritaires notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel et des Cascades est à la base des nouveaux déplacements forcés de population ou des déplacements pendulaires dans certaines localités. Cela nécessite un meilleur accès humanitaire dans les localités affectées afin de renforcer la réponse multisectorielle aux populations vivant dans ces localités. Par ailleurs, les incidents liés aux engins explosifs improvisés sont de plus en plus rapportés. Dans certaines localités, cette menace des engins explosifs improvisés se rapproche des zones d'accueil des personnes déplacées. La situation commande donc un renforcement urgent des activités d'éducation aux risques des engins explosifs pour permettre aux populations civiles de connaître et d'adopter des attitudes sûres face à ces menaces.